Communiqué de presse commun CREA/Medef à l'occasion de la visite du Président du Medef à Alger

Publié le 26 avril 2026

Dans un contexte international marqué par les recompositions géopolitiques, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, les défis énergétiques et climatiques, il est plus que jamais nécessaire de renforcer les partenariats de proximité, fondés sur la confiance, la symétrie des intérêts et la complémentarité.

Pour cela, le CREA et le Medef sont convaincus de la nécessité d'intensifier et de structurer le dialogue économique entre les entreprises.

La présence aujourd'hui à Alger de Monsieur **Patrick Martin**, président du Medef, à l'invitation de Monsieur **Kamel Moula**, président du CREA s'inscrit dans cette volonté d'identifier de nouvelles synergies et opportunités pour construire ensemble de nouvelles perspectives.

La relation économique entre la France et l'Algérie est ancienne. Elle mérite d'être mieux adaptée aux enjeux du 21ème siècle. Des centaines d'entreprises françaises, de toutes tailles sont implantées en Algérie et travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues algériens.

Les entreprises jouent un rôle majeur dans ce partenariat car elles sont vecteur de pragmatisme, de développement et d'innovation.

La coopération entre les entreprises algériennes et françaises notamment par le biais de Joint-Venture contribue à la création d'emplois et de richesse partagée.

La conjugaison des atouts respectifs des deux pays ; les compétences de la jeunesse algérienne et le potentiel naturel d'une part et l'expertise technologique française d'autre part ; pourrait augmenter et pérenniser de manière significative cette relation économique.

Notre position géographique partagée, au cœur de la Méditerranée, aux portes de l'Afrique et de l'Europe est un atout à exploiter par le biais de nouveaux investissements pour créer des emplois et de la richesse de part et d'autre des deux rives.

Dans cette perspective, les deux présidents se sont entendus pour élaborer très rapidement un programme commun de travail par filière qui impliquera les entreprises des deux pays.